

Mise au concours

4. Festival de théâtre Secondo

1. Le Festival

Le prochain Festival national de théâtre Secondo se déroulera du 6 au 8 mai 2010 au Kellertheater de Bremgarten (canton d'Argovie). Il aura pour thème la « patrie ».

Ce festival dure trois jours et offre à 9 à 12 groupes de théâtre la possibilité de présenter sa représentation à un public intéressé et dans le contexte d'un dialogue artistique interculturel.

2. Le thème du concours est obligatoire

Les pièces de théâtre doivent se consacrer à la **PATRIE**.

Quelles expériences les Secondos et Secondas, les Suisses et les Suissesses ont-ils faits lorsqu'ils évoquent la **PATRIE**, y vivent, la perdent ou en gagnent une nouvelle?

La **PATRIE**...est-ce un sentiment, un état, un patrimoine, un droit particulier, un endroit virtuel ?

La **PATRIE** a de nombreux noms:

Vendlindja¹, بِلْد / بِلْد², Domovina³, PATRIE⁴, Homeland⁵, Patrie⁶, Patria⁷, Domovina⁸, Pátria⁹, Welat¹⁰, Patria¹¹, Родина¹², Домовина¹³, Waddanka¹⁴, தாயகம்¹⁵, Domov¹⁶, Vatan¹⁷, Батьківщина¹⁸...

La **PATRIE** est définie de nombreuses manières:

« le pays » ou « le bout de terre dans le lequel on est né ou que l'on demeure », « le lieu de naissance ou le domicile fixe », « oui même la maison des parents ou que l'on possède »,

¹ albanais

² arabe

³ bosniaque

⁴ allemand

⁵ anglais

⁶ français

⁷ italien

⁸ croate

⁹ portugais

¹⁰ kurde

¹¹ romanche

¹² russe

¹³ serbe

¹⁴ somali

¹⁵ tamoul

¹⁶ tcheque

¹⁷ turc

¹⁸ ukrainien

(comme on dit en Bavière), peuvent être des définitions possibles pour désigner la PATRIE, ainsi que les frères Grimm le mentionnent dans leur dictionnaire.

Le lieu d'origine ou le droit de cité¹⁹ est une spécificité helvétique. Contrairement au lieu de naissance, le lieu d'origine est transmis par le père chez les couples mariés, par la mère si les parents ne sont pas mariés, ou par mariage ou encore par naturalisation. Ainsi, dans le passeport suisse ne figure pas comme dans les passeports des autres nations le lieu de naissance mais bien le lieu d'origine.

„Ich will verstehen. Und wenn andere Menschen verstehen – im selben Sinne, wie ich verstanden habe –, dann gibt mir das eine Befriedigung wie ein Heimatgefühl.“ («J'aimerais comprendre. Et si l'autre comprend – dans le même esprit que moi, j'ai compris, cela me donnera une satisfaction comme un sentiment d'être dans ma PATRIE »)- Hannah Arendt, 1964.

Malli për Etlevën (von Vaxhid Xhelili)

Sa herë ia shtrëngoj telat harfës së kujtimit
Ëndrrat e tua hipur mbi kalin e shkumuar
Bëjnë fotografi
Shkallëve të Universitetit
Unë i rebeluar instaloj sy rrugëve
Shesheve të lodhura nga këmbësorët
Prishtinës ia sjell te hunda tamblin e nënës
Me kalërimet e mia
Të shfrenuara o Zot

Sehnsucht nach Etleva

(aus dem albanischen übersetzt von Hans-Joachim Lanksch, erschienen im Limmatverlag)

Sooft ich die Saiten der Erinnerungsharfe anreisse
Schiessen deine Träume auf schäumendem Ross
Fotos
Auf der Treppe der Universität
Ich installiere aufbegehend die Augen auf Strassen
Auf Plätzen die der Fussgänger müde sind
Prishtina halte ich die Milch der Mutter unter die Nase
Mit meinen Ritten
Den ungezügelten o Gott

La PATRIE c'est ...

3. Admission

Sont admis au concours de théâtre les groupes de théâtres déjà formé ou les troupes théâtrales et ensembles qui se forment, peu importe que soient des groupes professionnels ou amateurs, des groupes de théâtre scolaire ou de jeunesse (dès 10 ans). Sont également admis les groupes ad hoc ainsi que les auteurs (hommes et femmes).

¹⁹ lieu d'origine, luogo di attinenza, lieu da burgais

4. Consigne

Les ensembles de théâtre ou les auteurs qui participent à cet événement culturel élaborent une pièce d'une durée de 20 minutes. Ils peuvent soit travailler sur un texte existant ou sur un tout nouveau texte à créer.

Au moins un tiers de Secondos ou de Secondas ou des étrangers domiciliés en Suisse devraient participer dans la troupe.

Tous les styles théâtraux sont possibles, il y aura toutefois lieu de tenir compte des possibilités au lieu même de la représentation.

Cette manifestation sera mise au concours dans les quatre régions linguistiques de Suisse. Les pièces théâtrales peuvent être écrites et interprétées dans nos langues nationales.

5. Inscription avec une esquisse de projet

Jusqu'au délai d'inscription, le 1er décembre 2009, les groupes théâtraux et/ou les auteur(e)s déposent une esquisse de projet (description sommaire du contenu de la pièce, structure, figure, style et autres informations).

Une grille de projet peut être commandée par courrier postal ou courrier électronique auprès du festival de théâtre Secondo.

6. Sélection préalable

Jusqu'au 15 janvier 2010, une commission de programme sélectionnera parmi les esquisses de projet envoyées 12 projets au maximum. Ces candidats-là seront encouragés par une contribution de production de CHF 1'500.- et ils participeront aux éliminatoires. Au besoin, l'organisatrice responsable du festival de théâtre pourra rapprocher des auteurs de projet avec des groupes de théâtre en vue d'une collaboration.

7. Réalisation et coaching

Les projets de pièces présentées et retenues seront développées jusqu'à ce qu'elles soient « mûres » pour être présentées sur scène au public.

Les ensembles sélectionnés pour jouer au festival ont le droit à un coaching prodigué par des professionnels du théâtre.

8. Concours du 6 au 8 mai 2010 au festival de Bremgarten (Argovie)

Les productions seront présentées au festival de théâtre à Bremgarten en représentation publique devant un jury spécialisé.

Une équipe technique encadre les groupes de théâtre pendant tout le festival.

L'organisatrice organise la nuitée et les repas de l'équipe théâtrale à Bremgarten.

9. Jury du festival

Le jury du festival sélectionnera parmi les candidats trois productions qui participeront ensuite à une tournée en Suisse

Les critères de concours s'appliqueront lors de la sélection.

La représentation qui recueillera en pourcentage le plus de voix sera récompensée avec le prix du public. Le vote se déroulera à la fin de la représentation.

10. Lauréats

Les trois groupes de production retenus par le jury du festival et le groupe choisi par le public recevront tous quatre une prime de 3'000 francs chacun. Par ailleurs, les quatre lauréats auront l'occasion de présenter leur pièce à un plus vaste public pendant une tournée en Suisse dans quatre à six endroits de représentation.

Il ne sera échangé aucune correspondance au sujet du concours et la décision du jury du festival ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

11. Partenaires du Festival de théâtre Secondo-et sponsors principaux

Ville de Bremgarten, Kellertheater Bremgarten, Commission culturelle de la ville de Bremgarten, Swisslos canton d'Argovie, Haute école des arts de Zurich, Fondation Ernst Göhner, Encouragement de l'intégration Zurich, Fonds de loterie du canton de Soleure, Office fédéral des migrations, Direction de la sécurité du canton de Bâle -Campagne/Service de l'intégration Respect, Bâle, Eglise évangélique réformée de Zurich, Eglise protestante du canton de Lucerne.

Contact et informations

Madame Gjyle Krasniqi
MAS Kulturmanagement
Case postale 7075
6000 Lucerne 7
Telefon 041 240 77 66
gjyle.krasniqi@secondofestival.ch
www.secondofestival.ch

Lucerne, août 2009